

# **Compte rendu de la séance du vendredi 14 avril 2017**

Secrétaire(s) de la séance:

Damien BELLANGER

## **Ordre du jour:**

- Compte de gestion 2016
- Compte administratif 2016
- Affectation des résultats 2016
- Budget primitif 2017
- Questions diverses

## **Délibérations du conseil:**

### **Vote du compte de gestion 2016 ( 2017 029)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DREVET Jean-Jacques

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

### **Vote du compte administratif 2016 ( 2017 030)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DREVET Jean-Jacques

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par BELLANGER Damien après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		8 056.92		152 081.95		160 138.87
Opérations exercice	148 134.71	85 219.58	274 419.60	363 926.45	422 554.31	449 146.03
<b>Total</b>	<b>148 134.71</b>	<b>93 276.50</b>	<b>274 419.60</b>	<b>516 008.40</b>	<b>422 554.31</b>	<b>609 284.90</b>
Résultat de clôture	54 858.21			241 588.80		186 730.59
Restes à réaliser	68 956.70	4 029.50			68 956.70	4 029.50
<b>Total cumulé</b>	<b>123 814.91</b>	<b>4 029.50</b>		<b>241 588.80</b>	<b>68 956.70</b>	<b>190 760.09</b>
<b>Résultat définitif</b>	<b>119 785.41</b>			<b>241 588.80</b>		<b>121 803.39</b>

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **Affectation du résultat de fonctionnement - 2016 ( 2017 031)**

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 239 930.63**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	152 081.95
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	140 800.27
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>87 848.68</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2016</b>	<b>239 930.63</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2016</b>	<b>239 930.63</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	192 619.69
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	47 310.94
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2016</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

### **Budget primitif 2017 ( 2017 032)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif de l'exercice 2017, équilibré en recettes et dépenses, tel que décrit dans le document ci-dessous :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report		184 103,47	54 858,21	
Opérations réelles	397 120,46	337 231,09	262 607,70	193 251,81
Opérations d'ordre	124 214,10			124 214,10
TOTAL	521 334,56	521 334,56	317 465,91	317 465,91